

FONDS DE DOTATION EQUIP'EPS

390 AVENUE DES ROSIERS

13600 LA CIOTAT

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

MEDITEC PROVENCE, SAS

Membre de Nexia International

11, avenue André Roussin | 13016 Marseille | 04 91 09 43 30

58, avenue des Caniers | 13400 Aubagne | 04 42 62 82 40

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I							
Comptes de liaison	Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 623		1 623	5 684	4 060-	71. 44-	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	1 623		1 623	5 684	4 060-	71. 44-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 623		1 623	5 684	4 060-	71. 44-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 13	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	423	15 000	14 577-	97. 18-
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		10 516-	10 516	100. 00
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	423	4 484	4 060-	90. 56-	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	1 200	1 200		
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 623	5 684	4 060-	71. 44-

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

1 200

1 200

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	13	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		4 060			4 060	
Total I		4 060			4 060	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		4 060	10 516		6 456-	61.39-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II		4 060	10 516		6 456-	61.39-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 516-		10 516	100.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	13	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)				10 516-	10 516	100.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		4 060			4 060	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		4 060	10 516		6 456-	61.39-
Solde intermédiaire			10 516-		10 516	100.00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS			10 516-		10 516	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	13
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES PRODUITS	4 060		4 060	
75320000 QUOTES-PARTS DE DOTAT° CONS.	4 060		4 060	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 060		4 060	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 060	10 516	6 456-	61.39-
62260000 HONORAIRES	1 200	2 760	1 560-	56.52-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	117	210	93-	44.51-
62330000 SPONSORING	2 428	2 500	72-	2.89-
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES		1 428	1 428-	100.00-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		3 360	3 360-	100.00-
62700000 FRAIS BANCAIRES	316	258	58	22.46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 060	10 516	6 456-	61.39-
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 516-	10 516	100.00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 516-	10 516	100.00
TOTAL PRODUITS	4 060		4 060	
TOTAL DES CHARGES	4 060	10 516	6 456-	61.39-
SOLDE INTERMEDIAIRE		10 516-	10 516	100.00
EXCEDENTS OU DEFICITS		10 516-	10 516	100.00

Table des matières

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE	1
INFORMATIONS GENERALES	1
1. Objet social du Fonds de dotation	1
2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2
3. Moyens mis en œuvre	2
INFORMATIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE GESTION DES DOTATIONS	3
FAITS MARQUANTS	3
1. Faits marquants de l'exercice	3
2. Faits marquants survenus postérieurement à la clôture et avant l'arrêté des comptes	3
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	3
1. Règlementation comptable	3
2. Dérogation aux principes comptables	4
3. Agrégation des comptes du fonds de dotation	4
4. Principales méthodes retenues	4
5. Changements comptables	6

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 623 Euros
- Total des produits d'exploitation : 0 Euros
- Résultat comptable de l'exercice (Excédent « + » / Déficit « - ») : 0 Euros

L'exercice comptable a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, il s'agit du deuxième exercice du fonds de dotation.

Les notes et tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels du Fonds de dotation.

L'annexe comporte les informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat. Les informations sont présentées dans l'annexe des comptes dans l'ordre selon lesquels les postes auxquels elles se rapportent sont présentés dans le bilan et le compte de résultat. Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Fonds de dotation. Sauf indication contraire les éléments des notes seront exprimés en Euros.

INFORMATIONS GENERALES

(Article 431-1 du règlement ANC N° 2018-06)

1. Objet social du Fonds de dotation

Le Fonds a pour objet la mise en œuvre de toute action d'intérêt général, sportif, éducatif et social ayant pour objectif de :

- Viser une réussite pour tous et toutes respectant l'égalité entre les filles et les garçons dans l'ensemble des pratiques sportives
- Répondre à un enjeu de santé publique en favorisant la pratique d'activités physiques et sportives dans un cadre bienveillant
- Valoriser les pratiques professionnelles favorisant des progrès ambitieux renforçant le sentiment de compétence de chacun dans une pratique du sport non discriminante,

Et notamment :

- Le développement de la pratique et des connaissances sportives pour toutes et tous,
- L'éducation à la santé, à la citoyenneté, au respect de la différence ou encore au vivre ensemble à travers le développement de la pratique sportive,
- La promotion des activités sportives au-delà des stéréotypes et sans discriminations,
- La lutte contre les stéréotypes de genre, de race ou de milieu social,

- Le soutien de projets à visée sportive, éducative et inclusive,
- La communication sous toutes ses formes, des bienfaits de la pratique sportive sur l'estime de soi et l'intégration citoyenne.
- La réduction des inégalités sociales, économiques, culturelles et sanitaires grâce à :
 - La coopération, la solidarité, le partage entre les personnes ;
 - L'accès à une pratique physique inédite ;
 - L'apprentissage d'une motricité originale dans un contexte de pratique obligatoire ;
 - L'éducation à la santé dès le plus jeune âge ;
 - L'accès à une culture commune ;

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Dans le cadre de son objet, le Fonds matérialise, notamment et sans que cette liste soit exhaustive, son action par :

- Des soutiens et de l'accompagnement pour permettre des actions d'information et de formation d'acteurs de niveau local,
- Le financement d'activités permettant la réalisation de son objet auprès des établissements scolaires, sportifs et éducatifs,
- L'organisation des conférences ou colloques afin de faire connaître des pratiques innovantes pouvant servir de référence,
- Des dons en nature (ex : dotation en équipement pédagogiques et sportifs) permettant de mettre en œuvre des actions d'éducation à la santé, au vivre ensemble et à l'égalité entre les filles et les garçons ;
- Du mécénat de compétence

Le Fonds entend également favoriser la promotion des valeurs qu'il a pour ambition de promouvoir, ainsi que des actions et projets qu'il conduit ou auxquels il est amené à participer. Le Fonds assurera la promotion et la publicité des projets réalisés ou auxquels il aura participé.

3. Moyens mis en œuvre

Le Fonds développera notamment un site internet et pourra recourir à des médias sociaux aux fins d'informer et sensibiliser le public aux principes d'égalité des sexes et de non-discrimination dans le sport. Il pourra y publier des articles rédigés par des professeurs d'EPS ou par tout acteur de l'éducation sportive, des manuels, des codes de conduite ou modèles de charte visant à transmettre lesdits principes.

Le Fonds participe à :

- Des projets présentés par des enseignants d'EPS ou d'autres membres de la communauté éducative ;
- Des projets sélectionnés dans le cadre d'appels à projet ou à contribution ;
- La production et la diffusion de savoirs en lien avec la pratique sportive ;
- La promotion de pratiques innovantes ;
- La création de supports de communication en lien avec son objet ;
- L'animation de ses réseaux sociaux en lien avec son objet.

INFORMATIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE GESTION DES DOTATIONS

(Articles 433-1 à 433-3 du règlement ANC N°2018-06)

La dotation est consommable ;

Le Fonds peut consommer la dotation, sur décision du Président, afin de permettre la réalisation de l'objet défini à l'article 2 des statuts.

La consommation en totalité de la dotation emporte dissolution du fonds.

FAITS MARQUANTS

1. Faits marquants de l'exercice

Aucun appel à la générosité du public n'a été effectuée.

2. Faits marquants survenus postérieurement à la clôture et avant l'arrêté des comptes

Néant

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Règlementation comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;

- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du règlement n°2022-02 de l'ANC du 11 mars 2022 modifiant le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

2. Dérogation aux principes comptables

Néant

3. Agrégation des comptes du Fonds de dotation

Néant

4. Principales méthodes retenues

A. Méthodes d'évaluations, d'amortissements et de dépréciations de l'actif immobilisé

(Article 833-3 du règ. ANC 2014-03)

Pas d'actif immobilisé

B. Précisions sur certains postes de l'actif immobilisé

(Article 833-5 du règ. ANC 2014-03)

Néant

C. Méthodes d'évaluation et de dépréciation de l'actif circulant

(Article 834-6 du règ. ANC 2014-03)

Néant

D. Fonds propres

- Tableau de variation des fonds propres

Tableau de variation des fonds propres	01.01.2023	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Transferts	31.12.2023
	Apports					A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise						0
Fonds propres avec droit de reprise						0
Ecarts de réévaluation						0
Réserves						0
Report à nouveau						0
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 516				10 516	0
Situation nette	-10 516	0	0	0	10 516	0
Fonds propres consommables	15 000			-4 060	-10 516	424
Subventions d'investissement						0
Provisions réglementées	0					0
Total	4 484	0	0	-4 060	0	424

Les fonds propres sont exclusivement composés de la dotation initiale consommable.

6 Fonds dédiés

Néant

7 Provisions pour risques et charges

Néant

8 Cotisations

(Article 142-1 du règ. ANC 2018-06)

Néant

9 Contributions volontaires en nature

Néant

5. Changements comptables

A. Changement de réglementation comptable

Néant

B. Autres changements comptables

Néant